

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LAURENT BOURDOIS

DG_A_26_011

Le Maire de la Commune de Pacé,

- **VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles R 2122-8 et suivants,
- **VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles R 2122-19 et suivants,
- **VU** l'arrêté municipal n°RH_A_16_064 nommant M. Laurent BOURDOIS, agent de maîtrise au sein de la commune de Pacé ;
- **VU** l'arrêté municipal n°DG_A_23_22 portant délégation de signature pour les bons de commandes ou devis ou factures dans la limite de 500€ HT ;
- **CONSIDERANT** la fiche de poste de M. Laurent BOURDOIS en qualité de responsable de l'équipe Logistique et mécanique,
- **CONSIDERANT** la nécessité de déléguer la signature des engagements comptables et d'augmenter le seuil de la délégation en lien avec la mise en place de la dématérialisation complète des bons de commande dans le logiciel comptable de la collectivité,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Délégation permanente est donnée à M. Laurent BOURDOIS, responsable de l'équipe Logistique et mécanique, à l'effet de signer les bons de commande ou les devis pour les fournitures ou les services, sous la responsabilité de la Directrice générale des services en poste, dans la limite d'un montant de 1 000 € HT.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune de Pacé, notifié à l'intéressé et ampliation en sera adressée à :

- Monsieur Le Préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille et Vilaine.

ARTICLE 3 :

- M^{me} la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE :

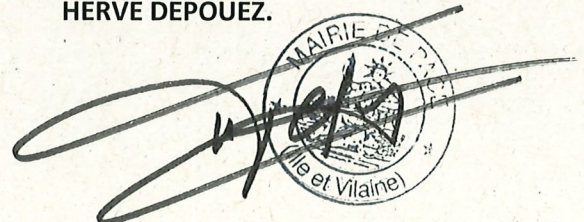
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date d'effet.

Notifié le

Signature de l'agent,
Laurent BOURDOIS.

Fait à Pacé, le 30 mars 2026,

Le Maire,
HERVE DEPOUEZ.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PACÉ' at the top and 'Ille et Vilaine' at the bottom. The signature is written across the stamp and extends to the left.